



Merci à un
camarade !

Suivre le projet sur Twitter : @MerciCamarade



#MerciAUnCamarade

Objectifs du projet :

- contribuer à améliorer le climat scolaire et lutter contre le harcèlement en valorisant les actes bienveillants entre élèves.
- Développer des usages positifs des réseaux sociaux et des outils numériques collaboratifs.

Principes généraux :

Un projet simple, adapté à tous les niveaux scolaires :

- Il s'agit pour les élèves de partager de courts témoignages à propos de petits gestes bienveillants entre camarades, à la manière du compte Instagram @Merciauninconnu.
- En publiant ce témoignage en ligne, l'élève pourra exprimer publiquement sa gratitude envers un camarade qui aura eu pour lui « un geste, un regard, un mot, une attention, un soutien : autant de petits riens qui font tout ». La visibilité de ces témoignages sur le web (via le réseau social Twitter) mettra en avant les relations positives quotidiennes qui existent entre les élèves, autant d'exemples à suivre pour un climat scolaire serein et solidaire.

Différentes modalités possibles au sein des établissements :

- Cette action s'inscrit dans le parcours citoyen des élèves.
- Il est possible de faire vivre ce projet en l'associant au programme Phare, avec les élèves ambassadeurs « Non au harcèlement ».
- Ce projet peut également être mené sur des Heures de Vie de Classe, pendant les enseignements d'EMC, en collaboration avec la Vie Scolaire, dans le cadre du CESC ou des CVC/CVL, pendant la formation des délégués de classe, grâce à la constitution d'un club avec des élèves référents volontaires, ou faire l'objet d'une collaboration école-collège.
- Au sein de l'établissement, des urnes peuvent être placées à des endroits stratégiques (CDI, salle d'étude...) pour collecter les témoignages sous format papier avant de les partager en ligne.
- Le pad collaboratif dédié au projet (cf ci-dessous) peut être intégré dans l'ENT pour collecter les témoignages directement sous format numérique.
- Pour les CDI ou établissements qui en disposent, les témoignages peuvent être directement publiés sur Twitter (cf ci-dessous).

Des éléments fédérateurs :

- Une forme de publication partagée :

- Toutes les publications doivent être textuelles.
- Les publications doivent être anonymes (on n'indique ni le prénom de l'auteur, ni le prénom du camarade).
- Les publications doivent commencer par « Merci à ce camarade qui » (ou « cette », ou « ces » camarades qui...).

- Des outils de partage en ligne :

- Sur Twitter, à partir des comptes d'établissements ou de CDI, avec le hashtag #MerciAUnCamarade. (N'oubliez surtout pas le hashtag !)

- Si vous ne souhaitez pas utiliser Twitter, participez sur ce pad collaboratif (modéré) :
<https://digipad.app/p/217704/f39e899f68e75>

Les publications du pad seront republiées par la coordinatrice du projet sur le compte Twitter @MerciCamarade

Code d'intégration du pad pour vos ENT ou site web :

<iframe src="https://digipad.app/p/217704/f39e899f68e75" frameborder="0" width="100%" height="500"></iframe>

- Un événement commun :

De Septembre à Novembre, invitez les élèves à poster un maximum de témoignages.

Début Novembre, **lors de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école**, chaque établissement participant est invité à afficher tous les témoignages collectés dans les couloirs, les salles de classes, la cantine... et à poster les photos de ces affichages (sans visages d'élèves) sur Twitter (pensez à ajouter le hashtag #MerciAUnCamarade) ou sur le pad collaboratif

<https://digipad.app/p/217704/f39e899f68e75>

Les photos du pad seront également republiées par la coordinatrice du projet sur le compte Twitter @MerciCamarade.

- Des personnes-ressources :

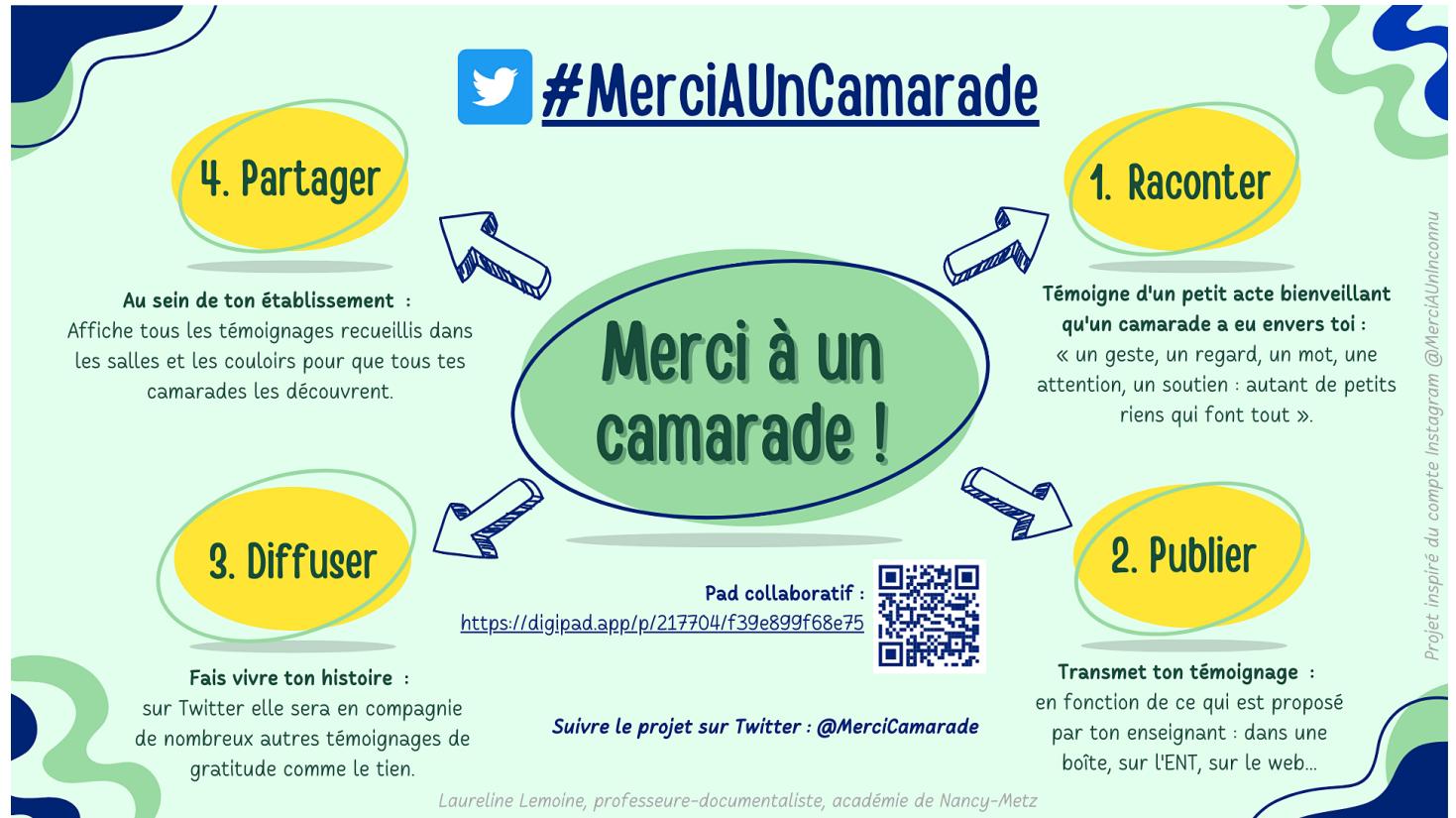
- N'hésitez pas à contacter la coordinatrice du projet pour toute question ou suggestion : Laureline Lemoine, professeure documentaliste au collège de Baccarat : Laureline.lemoine@ac-nancy-metz.fr
- Le pad collaboratif et la communication autour du projet sont gérés par Laureline Lemoine et Charline Lavecchia, IAN Documentation.

Et ensuite ?

- le projet a vocation à être poursuivi après la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école : incitez vos élèves à poster des témoignages toute l'année !

- Les élèves du collège de Baccarat feront vivre ces témoignages de différentes façons tout au long de l'année, notamment via la réalisation d'une vidéo destinée au Prix « Non au harcèlement ».

- Vous pourrez suivre la vie du projet sur le compte Twitter @MerciCamarade.



Publier son témoignage

Sur le pad

<https://digipad.app/p/217704/f39e899f68e75>

Sur Twitter

#MerciaUnCamarade

Les publications doivent être au format texte.

Les publications doivent être **anonymes** (on n'indique ni le prénom de l'auteur, ni le prénom du camarade).

Les publications doivent commencer par « **Merci à ce camarade qui** » (ou « cette », ou « ces » camarades qui...).

MERCI

Merci à ce camarade qui s'est assis avec moi à la cantine pour partager son repas.

J'étais stressé à l'idée de manger seul sans mes amis, et grâce à lui ce stress s'est envolé !

#MerciaUnCamarade

Dans la première partie, décris ce qu'un camarade a fait de sympa pour toi.

Dans la deuxième partie, explique pourquoi ce petit geste a été important pour toi.

N'oublie pas le hashtag #MerciaUnCamarade à la fin !

Tout le monde

Merci à ce camarade qui s'est assis avec moi à la cantine pour partager son repas.

J'étais stressé à l'idée de manger seul sans mes amis, et grâce à lui ce stress s'est envolé !

#MerciaUnCamarade

Tweeter

Laureline Lemoine, professeure-documentaliste, académie de Nancy-Metz